

18 juin 2002

02.342

Question Stéphanie Vogel**Route et tunnel entre La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel**

Avec le retour des beaux jours, d'éventuels détournements du trafic entre La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel par le col de la Vue-des-Alpes paraissent moins "tragiques". L'augmentation du trafic entre les deux agglomérations du Littoral et des Montagnes est importante et le détournement du trafic trop régulier et fréquent sur le col amène des désagréments et conséquences insupportables pour les riverains (dangers pour les enfants, bruits, pollution...) et les utilisateurs de la route (vitesse, accidents, tronçons routiers inadaptés...).

Cependant, depuis l'ouverture de la liaison autoroutière entre La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel, on peut s'interroger sur le nombre effectif de jours de fermeture de la totalité et/ou portion de cet axe routier.

La mobilité intracantonale est prônée et affirmée avec force dans le programme de législature avec le réseau urbain neuchâtelois (RUN) mais qu'en serait-il sur le terrain dans les années à venir?

Quels sont les dates et les temps de fermeture de cette liaison entre le haut et le bas du canton prévus ces prochaines années?

Qui est à l'origine des décisions de fermetures et prévoit leur durée?

Pourquoi une telle disparité de traitement entre les tunnels du bas et du haut du canton?

Le Conseil d'Etat est-il convaincu que ces fermetures sont toujours absolument indispensables et que l'on ne cède pas à la facilité ou au perfectionnisme?

Cosignataires: Y. Morel, W. Geiser, E. Berthet, B. Zumsteg, R. Tanner, C. Schallenberger et B. Keller.